

Le développement durable, les coopératives d'Hlm et la fédération

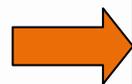


La solution coopérative

FEDERATION NATIONALE DES
SOCIETES COOPERATIVES D'HLM

Un outil : l'agenda 21

- Une démarche d'amélioration continue qui correspond aux principes soutenus par la Fédération
- La mise en œuvre d'un agenda 21 vise à l'élaboration d'un programme d'actions en faveur du développement durable
- Il met ainsi ces dernières en perspective dans une démarche structurée et coordonnée au service d'une volonté stratégique.
- Il s'agit en outre de l'outil souvent utilisé par les collectivités locales pour un développement durable de leur territoire

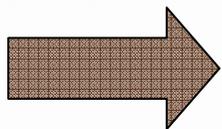


Principe de l'agenda 21 validé par le conseil fédéral du 12 septembre 2007



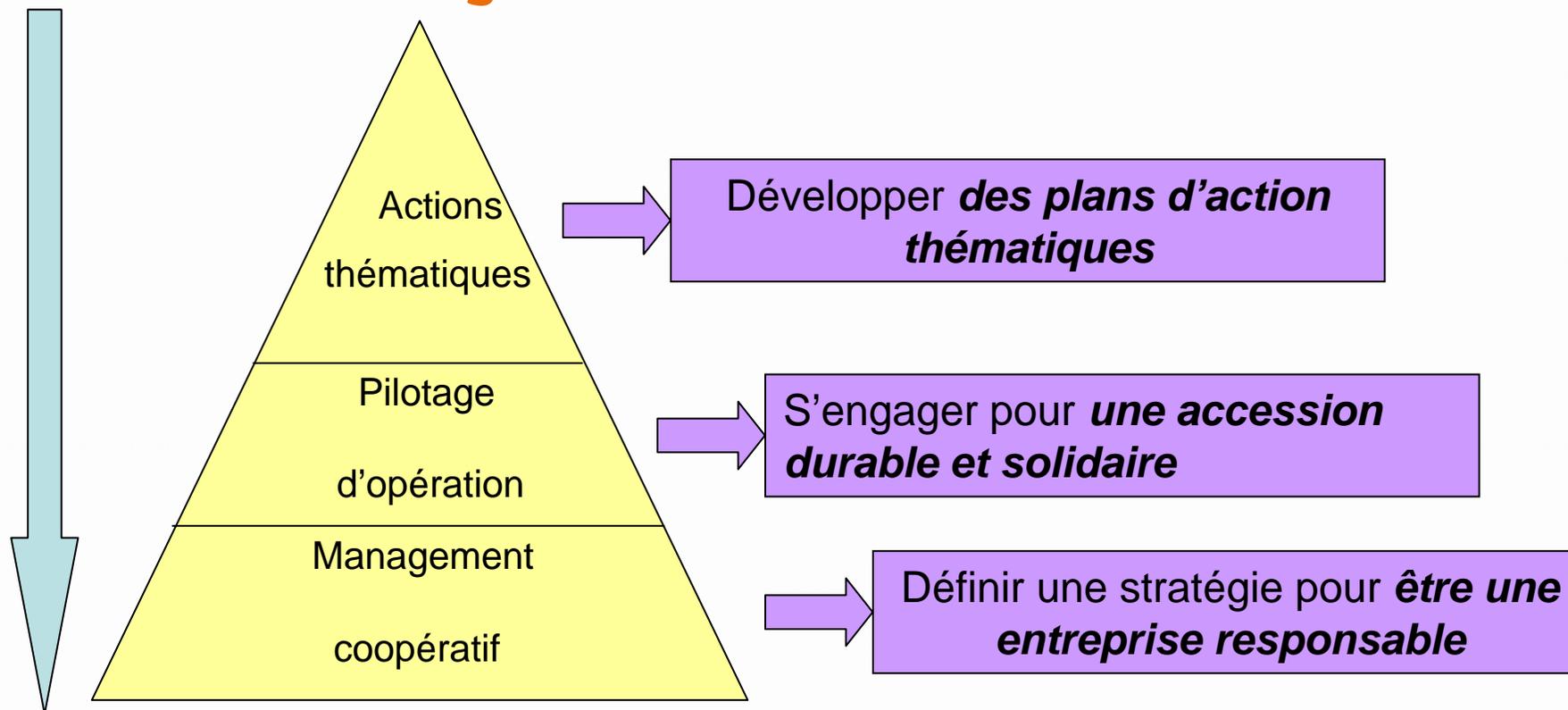
Les 5 finalités du développement durable des territoires

- Lutter contre le changement climatique
- Préserver les ressources naturelles
- Accéder à une bonne qualité de vie
- Défendre la cohésion sociale des territoires
- Développer un mode de production responsable



Les coopératives veulent s'inscrire dans ces cinq finalités pour se positionner en acteur du développement durable des territoires auprès des collectivités locales et des pouvoirs publics.

L'agenda 21 de la Fédération : Des niveaux d'intégration différents



La charte du logement durable et solidaire

- Approuvée lors de l'AG 2008 de la Fédération des coopératives d'Hlm
- Décomposée en deux parties :
 - Des objectifs fédéraux d'ici 2010
 - Des engagements à définir pour chaque coopérative

Les engagements mutualisés au niveau national d'ici 2010

- Développement de la Haute et Très Haute Performance Energétique dans un objectif de généralisation
- Réalisation d'au moins une opération avec une excellente performance énergétique dans chaque coopérative
- Doublement du nombre de logements ayant recours aux énergies renouvelables
- Utilisation de matériaux locaux

Les engagements mutualisés au niveau national d'ici 2010

- Préservation du cycle de l'eau
- Production d'une opération sur deux en chantier à faibles nuisances
- Livraison de tous les logements avec des équipements économes en eau
- Accompagnement des habitants et accédants dans l'acquisition de gestes verts
- Adaptation en continu du parc locatif aux exigences du développement durable ...

L'engagement de chaque coopérative de définir son rôle, sa stratégie et rendre public ses engagements

**Partie prenante du
développement
durable des territoires**

**Opérateur de l'accès
sociale et sécurisée pour le
plus
grand nombre**

**Promoteur des économies
d'énergie**

**Responsable de la
préservation des
ressources naturelles**

**Animateur de la cohésion
sociale des territoires en
développant des
modes de production
socialement responsables**



Opérateur de l'accès social et sécurisé pour le plus grand nombre : offrir un logement sûr et au juste prix dans le cadre de parcours résidentiel et sécuriser ses accédants dans leur acte d'achat

Partie prenante du développement durable des territoires : participer à l'expérimentation sociale, architecturale ou environnementale.

Promoteur des économies d'énergie : favoriser la conception bioclimatique et privilégier la performance énergétique du bâti.

Animateur de la cohésion sociale des territoires en développant des modes de production socialement responsables : travailler en partenariat avec les collectivités locales et accompagner les accédants sur les gestes verts.

Responsable de la préservation des ressources naturelles : met en place des dispositifs pour maîtriser les consommations d'eau, lutter contre l'étalement urbain, inciter à la collecte sélective et choisir des matériaux locaux ou ayant un faible impact sur l'environnement...

Accompagner à la mise en œuvre

- **Création d'un guide pratique** :
 - Quelle méthode pour mettre en œuvre la charte ?
 - Quel plan d'actions, pour chaque item :
 - Contexte, enjeux, objectifs, leviers d'actions, indicateurs de suivi
 - Astuces, écueils pour faciliter la démarche
- **Boîte à outils à adapter** : aide au diagnostic, document de sensibilisation, tableau de bord de suivi
- **Développement de journées d'échanges**, accompagnement sur demande

Faciliter l'expérimentation : Partenariat COOP/CAPEB/PUCA

- Objectif : 100 maisons pilotes « Accession durable et solidaire » réparties sur tout le territoire, réalisées par des coopératives d'Hlm et des artisans
- Dix opérations sur tout le territoire à des stades d'avancement différents
- Un partenariat avec le PUCA pour faciliter la mise en œuvre de l'échange entre l'artisan et les coopératives
- Capitaliser sur ces expériences

Faire du Lobby auprès des partenaires :

- Identifier les freins, définir des outils
- Mener des actions auprès de partenaires pour lever les freins
- Deux chantiers :
 - Les freins à la Basse consommation
 - La certification Habitat et Environnement

Développer des formations spécifiques

Les formations réalisées en 2008

- Les outils pour structurer sa démarche développement durable
- Réussir un chantier à faibles nuisances
- Mettre en œuvre un plan énergie et climat sur le parc existant
- La communication des coopératives d'Hlm au sein des territoires
- Concevoir des logements basse consommation
- Les matériaux et les équipements
- La responsabilité sociale des coopératives Hlm

Et deux formations proposées **La stratégie patrimoniale et Accompagner les coopérateurs dans les gestes verts**

Développer des formations spécifiques

Les nouvelles formations prévues en 2009

- Développer les énergies renouvelables
- Préserver et réduire les consommations d'eau
- Maîtriser les déchets
- Les filières constructives
- Etude comparative de mises en œuvre de logements BBC
- La rénovation environnementale des maisons individuelles
- *Concevoir des logements basse consommation*

Et des formations sur demande : La mise en œuvre du Grenelle sur le parc existant; Les méthodes et outils de développement durable; Le développement durable et les activités des coopératives d'Hlm

Développer des formations spécifiques :

Les guides de formation

- Concevoir un logement Basse consommation
- Prévus pour mai 2009
 - Réussir un chantier à faibles nuisances
 - Développement durable : les matériaux et les équipements
 - La stratégie patrimoniale intégrant le développement durable
- Les guides des formations 2009 seront édités à partir de l'automne 2009.

Développer des produits financiers adaptés : Un éco prêt Habitat avec le crédit coopératif

- Développé depuis deux ans par le Crédit coopératif
- Elaboration d'un scoring de l'accédant en fonction de la qualité environnementale
- Obtention d'un prêt à un taux plus avantageux
- [L'éco-prêt Habitat](#)
- En cours d'expérimentation dans des coopératives d'Hlm

Favoriser l'échange : mise en place d'un groupe fédéral DD

- Ouvert à tous
- Partager les expériences, Mutualiser les connaissances,
Identifier les points de blocage
- Renforcer notre engagement en faveur
d'une « accession durable et solidaire »
- Suivre l'action de la Fédération

Favoriser l'échange : mise en place d'un e-réseau

- Développer la culture du développement durable
- Ouverture d'une extension du site Internet www.Hlm.coop dévolu à l'échange d'expériences
- Le contenu :
 - Des Fiches Outils (agenda 21, les démarches de qualité environnementale,
 - Echanges
 - Réactions
 - Repères
 - Exemples d'opérations
 - Exemples de démarches de coopératives

Merci de votre attention